



## [Innover pour les seniors en Vendômois](#)

**L'association SEVe (Séniors économie en Vendômois) encourage l'innovation en collaboration étroite avec la Communauté de communes d'agglomération Territoires Vendômois en mettant en place pour la 3e année consécutive son concours "Innover pour les seniors".**

La filière silver économie regroupe l'ensemble des professionnels qui participent au développement des produits et des services destinés au plus de 50 ans. regroupant des secteurs comme l'habitat, les transports, la santé, les services à la personne, la sécurité, les loisirs,..., cette filière représente sur notre territoire plus de 1 000 emplois et une centaine d'entreprises ou associations. *"C'est une véritable opportunités de croissance pour notre territoire, nous devons structurer cette filière en rassemblant un réseau d'entreprises locales et de partenaires afin de travailler sur de futurs plans*

d'actions de manière collaborative" explique Benoît Hut, Président de l'association SEVe depuis sa création en 2015.

Pour participer, rien de plus simple : vous êtes une entreprise, une association ou même un particulier, vous avez **jusqu'au 19 février** pour faire parvenir un dossier de candidature à ce concours. *"Favoriser la création de produits et de services à destination des seniors en proposant des idées novatrices qui répondent à des besoins identifiés afin d'améliorer le bien-vieillir en Vendômois. Cela peut être aussi bien dans les domaines de l'habitat, du tourisme, de la santé, de l'accès au numérique, de l'alimentation ou de la mobilité. Notre but est bien de préserver l'autonomie des seniors ou d'améliorer et favoriser le lien social"* poursuit Magali Marty, Vice-présidente de l'agglomération Territoires Vendômois déléguée à l'attractivité économique.



Les dossiers reçus par l'association seront étudiés par un jury présidé par la Vice-présidente de

Territoires Vendômois déléguée à l'attractivité économique et composé d'un représentant du Conseil d'administration de SEVe et d'un membre du Comité d'utilisateur seniors pour une remise des prix au printemps. *"Deux lauréats seront désignés avec un 3e prix, le coup de coeur du jury. Une dotation financière de la Communauté de Communes de 2500€ pour le premier et de 1500€ pour le deuxième. En plus viendront se rajouter différentes aides et soutiens"* détaille Benoît Hut. Pour la précédente édition en 2020, le premier prix avait été remis à Marylène Guillouard, kinésithérapeute pour son projet d'ateliers collectifs de prévention des chutes organisés en milieu rural. le second à ADHAP pour son initiative de portage à domicile midi et soir de repas à domicile. Deux coups de coeur avaient été attribués, l'un au lycée professionnel sainte Cécile de Montoire et son atelier numérique intergénérationnel et l'autre aux Maisons du Bon Secours et son projet de construction de maisons pour accueillir quatre cellules familiales, deux pour personnes âgées en rez-de-chaussée et deux à l'étage pour des familles afin de favoriser l'entraide et l'échange intergénérationnel.

***Date limite de dépôt des candidatures le 19 février 2021***

Le dossier de candidature est téléchargeable sur [www.vendome-developpement.com](http://www.vendome-developpement.com) ou sur [www.seve41.fr](http://www.seve41.fr)

Contacts et renseignement : 02 54 89 41 81 / [sandra.gigou@territoiresvendomois.fr](mailto:sandra.gigou@territoiresvendomois.fr) ou [contact@seve41.fr](mailto:contact@seve41.fr)